



SEANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2024

A 19 HEURES

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu sur mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le VINGT QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à DIX-NEUF HEURES, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

FINANCES

- 2) Budget communal – exercice 2024 – décision modificative n° 1,
- 3) Centre Communal d'Action Sociale de Beaulieu-sur-Mer - exercice budgétaire 2024 – attribution d'une subvention complémentaire,
- 4) Octroi d'une subvention à l'association La Croix-Rouge Française,
- 5) Commande publique – patinoire – convention de mandat portant sur la perception de recettes au titre de l'exploitation de la patinoire installée durant les fêtes de fin d'année,

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

- 6) Casino de Beaulieu-sur-Mer – SAS Société d'exploitation du Casino de Beaulieu – rapport d'activité saison 2022-2023,

COMMERCES

- 7) Enseignes commerciales « SUPER U » et « PICARD » - repos dominical – demande de dérogation année 2025 – avis,

TOURISME

- 8) Renouvellement de la demande de classement en « Station Classée Tourisme »,
- 9) Commune touristique - Passation d'une convention pour le logement des travailleurs saisonniers – approbation,

URBANISME

- 10) Attribution d'une subvention municipale pour la reconstitution d'une frise sous avancée de toiture et de deux décors de façade - 8 avenue Albert 1<sup>er</sup>,

PERSONNEL COMMUNAL

- 11) Mise à jour du tableau des effectifs,

CIMETIERE

- 12) Rétrocession à la commune d'une concession décennale – case n° 41 – Columbarium IV – décision,



STATIONNEMENT PAYANT

13) *Chemin des Myrtes – Instauration du stationnement payant au Cimetière de Beaulieu-sur-Mer,*

GARE FERROVIAIRE DE BEAULIEU SUR MER

14) *Travaux de mise en accessibilité des quais – phase réalisation – convention de financement entre l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Nice Côte d'Azur et SNCF Gares & Connexions – avenant n° 1,*

PETITE ENFANCE – JEUNESSE

15) *Caisse d'Allocations Familiales – accueil de loisirs sans hébergement périscolaire, extrascolaire et établissement d'accueil du jeune enfant « Les Petits Malins » - conventions d'objectifs et de financement – Avenant.*

*Fait à Beaulieu-sur-Mer, 17 septembre 2024*

*Le Maire,  
Roger ROUX*

